



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 26 septembre 2013

LE GOUVERNEUR ANNONCE QUE QUATRE COMPAGNIES D'ASSURANCES REPAIERONT 2,2 MILLIONS DE DOLLARS AUX AÎNÉS DE NEW YORK APRÈS AVOIR EXIGÉ DES MONTANTS EXCESSIFS SUR LES POLICES D'ASSURANCE

L'enquête du DFS a révélé que les compagnies ne consacraient pas le montant requis sur les primes aux factures médicales, payant plutôt des dépenses administratives ou réalisant des profits excédentaires

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que quatre compagnies d'assurance paieront 2,2 millions de dollars en remboursements pour 3475 aînés de partout dans New York, de qui ils ont perçu des montants trop élevés sur des polices d'assurance, enfreignant ainsi la loi de New York. Les remboursements, qui visent aux produits d'assurances supplémentaires Medicare (communément appelés « Medigap »), sont d'une moyenne de 624 \$ par titulaire de police. La distribution des fonds commencera le 30 septembre.

« Nous ne tolérerons tout simplement pas que des compagnies d'assurance perçoivent des montants trop élevés et arnaquent les aînés de New York, a déclaré le Gouverneur Cuomo. La loi d'État exige que les compagnies d'assurances dépensent un montant minimal sur le revenu des primes pour couvrir les coûts médicaux en vue de garder la couverture des soins de santé abordables pour tous les consommateurs - ces compagnies ont toutefois agi autrement. Mon administration continuera de travailler à protéger les consommateurs de New York en tenant les compagnies d'assurances responsables, et nous nous réjouissons de remettre ces fonds à nos aînés. »

Benjamin Lawskey, directeur des Services financiers, a ordonné les remboursements après que l'enquête du Département des Services financiers (DFS) a révélé que les compagnies ne s'étaient pas conformées aux lois de New York, qui exigent que les compagnies d'assurances dépensent un montant minimal sur l'argent des primes pour couvrir les factures médicales - et non pas pour couvrir des dépenses administratives ou réaliser des profits excédentaires. Les quatre compagnies d'assurance qui procéderont aujourd'hui à des remboursements sont : American Progressive Life and Health Insurance Company of New York (White Plains, NY), Excellus Health Plan, Inc. (Rochester, NY), First United American Life Insurance Company (Liverpool, NY) et Transamerica Financial Life Insurance Company

French

(Harrison, NY). Les titulaires de police qui recevront des remboursements de ces compagnies se trouvent partout dans l'État.

Le directeur Lawskey a déclaré : « Nous continuerons à appliquer vigoureusement ces importantes protections du consommateur, lesquelles aident à réduire les primes et à s'assurer que les compagnies d'assurances restent honnêtes. C'est particulièrement important pour les aînés de New York, dont beaucoup subsistent grâce à un revenu fixe. Il est essentiel de faire en sorte que les compagnies d'assurances respectent les règles si l'on veut que les couvertures de soins de santé restent abordables et accessibles pour tous les New-Yorkais. »

La loi de l'État qui exige qu'un montant minimal sur les primes soit dépensé en frais médicaux s'appelle « rapport sinistre-prime médical » (« medical loss ratio », ou MLR), et elle établit le pourcentage du montant des primes devant être dépensé en réclamations médicales. Ces compagnies d'assurances n'ont pas respecté le MRL, ayant surestimé le montant qu'elles dépenseraient en vue de payer des réclamations au moment de mettre un prix aux polices. Le MRL est conçu pour empêcher les compagnies d'assurance de réaliser des profits excessifs.

Sous la loi de New York, le MRL pour les assureurs commerciaux Medigap est de 65 % pour les polices individuelles et de 75 % pour les polices de groupe. Pour les entreprises à but non lucratif, le MRL est de 80 % pour les polices individuelles et de groupe. Les compagnies d'assurances doivent procéder à des remboursements lorsque le rapport sinistre-prime médical depuis la mise en vigueur de la police (durée cumulée) se situe sous le rapport sinistre-prime établi.

Les montants des remboursements, par compagnie, sont les suivants :

- American Progressive Life and Health Insurance Company of New York : 968 075 \$ à distribuer parmi environ 650 titulaires de police
- Excellus Health Plan, Inc. : 314 979 \$ à distribuer parmi environ 427 titulaires de police
- First United American Life Insurance Company : 33 873 \$ à distribuer parmi environ 117 titulaires de police
- First United American Life Insurance Company : 852 418 \$ à distribuer parmi environ 2 281 titulaires de police

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418